

Contribution à la réflexion: Michel Freyssenet
(3^{ème} version, encore incomplète et provisoire)

Optimiser le processus collectif de la découverte

1. La recherche (programmes, structures, moyens, statuts, personnels et résultats) doit être évaluée et réformée au regard de ses missions, ce qui va de soi, mais aussi de ses exigences pour être féconde, ce qui est généralement oublié

Pour faire une évaluation correcte et penser une réforme pertinente du système français de recherche, encore faut-il en effet avoir pris le temps d'analyser l'activité de recherche elle-même et ses exigences pour être féconde. Or les appréciations lapidaires de certains membres du gouvernement actuel témoignent d'une ignorance (feinte ou réelle) de ce qu'est le travail de recherche. Quant aux propositions de réformes déjà avancées par certains chercheurs, universitaires, responsables d'organisme, dirigeants politiques et syndicalistes, elles se dispensent à tort d'un retour réflexif sur les pratiques scientifiques et les conditions de fécondité de la recherche aujourd'hui. Dès lors les changements organisationnels suggérés ne sont justifiés que par des arguments rhétoriques ou d'autorité qui ne peuvent que générer malaise et divergences.

Si l'on veut construire un accord robuste entre les acteurs de la recherche, il nous faut ouvrir la « boîte noire » qu'est pour beaucoup cette activité et examiner sur quels points ses exigences viennent ou non en contradiction avec les logiques institutionnelles dans lesquelles les chercheurs sont placés. C'est à cette condition, qu'il sera possible de trouver des solutions innovantes et ce faisant de dépasser les tensions et de lever les incompréhensions, notamment entre représentants de la nation, financeurs, chercheurs, enseignants-chercheurs, praticiens, acteurs sociaux en général.

L'efficacité d'un système ne s'améliore pas (et même souvent empire) en empruntant des formules présentées comme ayant fait leur preuve ailleurs, ou en collectant et en additionnant les « meilleures pratiques », selon une mode actuelle du « management ». Les appréciations flatteuses faites de systèmes étrangers sont en outre toujours ignorantes des conditions qui ont entouré des résultats présentés comme excellents, sans souvent y regarder de trop près, et elles sont surtout ignorantes des évolutions récentes de ces systèmes. Va-t-on copier des systèmes qui sont précisément en train de dérailler, comme on le verra plus loin, et faire la même bêtise que les entreprises françaises qui il y a quinze ans se sont évertuées à copier ce qu'elles appelaient le « modèle japonais », au moment même où le Japon entrait dans une crise durable?

L'efficacité d'un système ne s'améliore qu'en mettant en cohérence les moyens qu'un pays veut et peut utiliser pour atteindre le but visé. Dans le cas d'espèce, le but visé est de réunir les conditions de la fécondité pour traiter les questions de recherche jugées prioritaires sur le plan de la connaissance et sur le plan pratique. L'emprunt de dispositif imaginé et utilisé ailleurs n'est pertinent qu'à cette condition. Et ça, c'est un résultat de la recherche, française entre autres!

2. La mission générale de la recherche est de rendre plus intelligible, plus prévisible et plus maîtrisable le monde dans ses composantes physique, biologique, sociale et humaine. Sa mission particulière est de contribuer au développement économique, social et culturel de l'entité politique qui la finance et au rayonnement de celle-ci.

Les chercheurs français contribuent efficacement, comme cela leur est reconnu internationalement dans un grand nombre de disciplines, à l'intelligibilité du monde, honorablement à sa prédictibilité, mais mal à sa maîtrise, c'est-à-dire à la partie de leur mission générale la plus sensible pour les acteurs politiques, économiques et sociaux.

Pourquoi en est-il ainsi, alors que les tentatives de réforme venant des autorités de tutelle, comme les initiatives des chercheurs eux-mêmes pour faire évoluer leurs pratiques, ont été nombreuses depuis au moins trois décennies ?

Les raisons de ce bilan nuancé et de ce relatif échec dans les réformes se trouvent dans les incohérences non traitées et parfois non perçues entre d'une part les exigences de la recherche pour être féconde et d'autre part le système français de recherche.

3. Les conditions de fécondité de la recherche

Rappelons que la science ne se construit pas en empilant des briques de savoir, mais en recomposant périodiquement ses champs d'analyse, en inventant de nouveaux concepts, en réélabrant à chaque fois ses résultats antérieurs et en en produisant de nouveaux. La science est un édifice en construction, dont on changerait régulièrement les matériaux, les plans, voire les fondations et dont la perspective ne pourrait être que l'inachèvement. Les chercheurs, que l'on charge naïvement de dire le vrai après l'avoir trouvé, n'ont en effet qu'une seule certitude, désespérante : celle de toujours se tromper. Il est en effet strictement impossible de déterminer toutes les conditions de possibilité d'un quelconque phénomène aussi bien physique que social, particulièrement in situ, quand bien même on accumulerait et on synthétiserait tout le savoir du monde.

La seule ambition possible pour un chercheur est de produire des représentations de la réalité qui la rende un peu plus compréhensible, un peu plus prévisible, un peu plus maîtrisable. Il y parvient d'abord en poussant jusqu'à l'absurde le schéma d'analyse qu'il a élaboré à partir des résultats de son enquête, ceci afin d'en épuiser toute la fécondité exploratrice et explicative, avant d'en remettre en cause les prémisses dès lors que son schéma ne parvient plus à réduire la part d'incompréhensible.

À vrai dire, et cela est capital pour repenser la recherche, il n'y parvient pas seul. Les découvertes petites ou grandes, faites par quelques uns, résultent en réalité d'un processus collectif occulté, oublié, dans lequel les résultats, les informations, les hypothèses infirmées, les erreurs, les réflexions de ceux qui ne trouvent finalement pas ou peu jouent un rôle essentiel. Pour une raison simple : rien n'étant mono-causal, y compris en laboratoire, les chercheurs doivent imaginer, explorer, tester un nombre a priori indéterminé de possibilités pour mieux comprendre un phénomène, que celui-ci soit physique, biologique, social ou humain. Ce travail est hors de portée d'un chercheur ou d'une équipe, même avec les équipements les plus puissants. C'est une vision individualiste du travail scientifique qui conduit à ne pas voir, à dénier même, le processus collectif qui rend possible la découverte par quelques uns. Intimer l'ordre à ceux qui ne trouvent pas d'arrêter de faire de la recherche (la « culture du résultat » chère à notre ministre de l'économie !) est tout simplement une sottise : c'est le meilleur moyen d'empêcher quiconque de trouver.

Ce qui importe donc, du point de vue de la fécondité de la recherche et du bon usage des deniers publics, associatifs ou privés, ce n'est pas tant de sélectionner « les meilleurs » et de créer des « pôles d'excellence », que d'optimiser le processus collectif de la découverte.

Les conditions pour optimiser ce processus, pour mener de manière la plus efficace et la moins coûteuse possible l'œuvre paradoxale de destruction créatrice de savoirs qu'est la science, semblent bien être les suivantes :

- l'enquête et l'analyse comparatives de longue durée sur le terrain par des chercheurs expérimentés, libres de leurs orientations scientifiques, appartenant à des disciplines différentes, coopérant entre eux et disposant de moyens suffisants et appropriés.
- la confrontation effective et directe des points de vue différents, la réalisation concertée des opérations de recherche susceptibles d'aider à les dépasser, le débat contradictoire sur les résultats et les schémas d'analyse élaborés à partir d'eux, l'explicitation régulière et collective de l'évolution des termes du questionnement scientifique.
- la fixation des sujets prioritaires, des programmes de recherche, des recrutements et des budgets des organismes, après confrontation démocratique et ajustements transparents des questions de recherche des chercheurs avec les attentes et les questions pratiques des acteurs
- la diffusion de « l'esprit de recherche » et de la recherche dans la société, particulièrement dans certains secteurs d'activité : enseignement, médecine, ingénierie, espace, urbanisme, gestion, etc.

Le système français de recherche remplit partiellement la première condition, mal la seconde et la troisième, et très insuffisamment la quatrième. Il doit être dit cependant qu'il est, comparativement à tous les systèmes de recherche connus, celui qui offre les conditions de fécondité les plus favorables sur le plan de la connaissance. Il est vrai en revanche, qu'il n'en va pas de même sur le plan des applications.

4. Continuité, expérience, liberté intellectuelle, coopération inter-disciplinaire, moyens suffisants et appropriés

Activité de création intellectuelle à partir de l'enquête de terrain, la recherche a de tout temps été difficilement prévisible dans son déroulement et aléatoire quant aux résultats qu'elle délivre. C'est la raison pour laquelle, elle a été le fait de personnes qui pour des raisons sociologiques disposaient ou prenaient le temps nécessaire pour la mener. Elle a été en Occident l'activité successivement ou simultanément de moines, aristocrates, artistes, artisans, médecins, précepteurs, philosophes payés par un mécène, industriels, rentiers, universitaires, puis finalement, quand les catégories précédentes ont disparu ou ont pu de moins en moins effectuer des travaux de recherche au long cours et répondre aux attentes croissantes de la collectivité nationale, chercheurs plein temps, déchargés de tout autre tâche. Cette exigence de continuité dans le travail de terrain, dans l'analyse, dans le questionnement scientifique est aujourd'hui renforcée par les avancées de la science elle-même.

Tout apparaît avoir une histoire, à commencer par la matière, même si c'est à des échelles de temps différents. Le raisonnement à partir d'universaux et la recherche de lois intemporelles sont mis en question. Si universaux et lois générales il y a, leur existence ne pourra à l'avenir être affirmée qu'après avoir reconstitué patiemment et minutieusement l'engendrement de tout ce que nous constituons en réalités essentielles, en raison de nos limites culturelles et cognitives actuelles. Le défi aujourd'hui pour les chercheurs est de construire des modèles d'évolution d'une réalité empruntant des voies différentes, dans laquelle rien n'est cependant isolable. L'élaboration de techniques toujours plus efficaces et plus sûres est à ce prix, et cela dans tous les domaines : santé physique et mentale, communications, infrastructures, développement durable, organisation sociale, etc.

Ce programme méta-scientifique exige pour être mené à bien l'enquête et l'analyse comparatives de longue durée sur le terrain par des chercheurs expérimentés et indépendants, améliorant en permanence leurs outils d'investigation, appartenant à des disciplines différentes et coopérant entre eux. C'est, contrairement aux apparences, le plus court chemin

pour traiter, avec le moins d'effets imprévus désastreux, les problèmes majeurs de notre temps, et pour découvrir toutes les applications possibles au service du plus grand nombre.

La recherche à plein temps et le statut de fonctionnaire (qui n'est une spécificité française que par son importance dans le système dans son ensemble et par le nombre de disciplines et de champs couverts) assurent aux chercheurs français la continuité de leur questionnement, la possibilité de mener des recherches au long cours sur le « terrain », l'acquisition d'une grande expérience en ce domaine essentiel (expérimentation, enquêtes, observations, fouilles, construction et traitement de données et d'archives, etc.) et l'indépendance indispensable dans l'orientation et la conduite des recherches.

Continuité, expérience et liberté intellectuelle constituent pour les chercheurs français des avantages comparatifs inestimables dans le débat scientifique international, avantages que l'on peut vérifier lorsqu'ils sont en situation de pouvoir réellement se confronter aux chercheurs étrangers, notamment anglo-saxons, malgré le lourd handicap qu'est devenu le fait de ne pas appartenir à leur sphère politique et culturelle. Nul génie national donc à cela, mais tout bêtement la possibilité pour les chercheurs français de mener des recherches au long cours, sans papillonner ou surfer au gré des alternances politiques, des injonctions des instances administratives, des désespoirs des associations caritatives, des modes intellectuelles ou de l'air du temps : avantage comparatif que nos collègues étrangers, qui nous regardent avec envie, ont très bien compris, au point de dénoncer de plus en plus vigoureusement les systèmes, parfois aberrants, dans lequel ils doivent travailler.

Si continuité, expérience, liberté intellectuelle sont les points positifs du système français, la coopération inter-disciplinaire, les moyens suffisants et les agents appropriés pour les concevoir avec les chercheurs, les entretenir et les gérer ne sont pas en revanche au rendez-vous.

La coopération inter-disciplinaire, plus fréquente en France qu'ailleurs, est souhaitée par les chercheurs et elle est officiellement voulue par les directions des organismes de recherche (beaucoup moins dans les Universités). Elle se fait néanmoins insuffisamment et mal. Car on a mis la charrue avant les bœufs. On croit naïvement que c'est en rassemblant dans un même lieu, un même programme, une même commission d'évaluation des chercheurs de disciplines différentes, que l'on va miraculeusement par contiguïté en quelque sorte favoriser le rapprochement et l'interdisciplinarité. Ces initiatives exacerbent souvent au contraire les réflexes disciplinaires.

Comment engager la recomposition des savoirs que des changements organisationnels viendraient ensuite accélérer en l'officialisant ? En aidant et en valorisant le traitement des questions de recherche qui mobilisent effectivement les chercheurs de plusieurs disciplines et qu'ils ne peuvent traiter qu'en coopérant et qu'en poussant jusqu'à la limite la logique de leur discipline. Ce processus collectif, que l'on tentera de décrire plus loin, peut rapidement produire des effets, s'il est systématiquement encouragé.

Pour l'heure, il convient de corriger des mesures malheureuses prises ces dernières années : comme par exemple la division par le CNRS de certaines disciplines SHS en deux ou plusieurs morceaux et leur mariage forcé à des morceaux d'autres disciplines au sein de commissions d'évaluation, ou la création d'Instituts qui n'ont de « fédératif » que le nom. Le résultat, pourtant prévisible, est absurde. Concernant les commissions, les postes attribués au recrutement ou à la promotion sont de fait partagés entre disciplines regroupées et l'évaluation réelle ne se fait plus que par une moitié, voire moins de la commission. Les chercheurs et les équipes en viennent donc à s'inscrire à plusieurs commissions pour maximiser leurs chances ! Il n'y a d'évaluation scientifique sérieuse par les pairs que par rapport à un corpus de paradigmes, de points de vue sur la réalité, de concepts, d'interrogations, d'hypothèses nouvelles qui font une discipline scientifique. Tant que la dynamique collective de la recherche n'a pas fait son œuvre en recomposant les savoirs, il est

prématuré et contre-productif de vouloir casser les disciplines actuelles. En ce qui concerne les instituts fédératifs (les « pôles d'excellence » ne feront pas mieux en ce domaine), le programme censé les fonder n'est finalement affiché que pour répondre à une injonction administrative et leur réalité se ramène à un lieu de moyens partagés.

Les moyens de recherche sont les premières victimes des régulations budgétaires annuelles ou des politiques restrictives. Ils exigent en outre des crédits parfois très importants, pour lesquels les financeurs ont du mal à se faire une opinion. Les chercheurs demandeurs ne peuvent en effet par définition garantir des résultats spectaculaires ou exploitables dans un délai politiquement utile. Pour compliquer encore la situation, ces moyens doivent, non seulement être suffisants, mais ils doivent surtout pouvoir être adaptés, modifiés, éventuellement changés en fonction de l'évolution des questions que les chercheurs se posent, parfois en cours de projet. La recherche nécessite de redéfinir, adapter, améliorer en permanence les outils d'investigation qu'elle utilise. D'où le besoin structurel de personnel de conception, de réalisation et d'entretien de ces outils, travaillant à partir d'un cahier des charges évolutif discuté, voire co-élaboré avec les chercheurs.

Si l'hésitation des financeurs est compréhensible dans de telles conditions (on verra plus loin comment il serait possible de la réduire), il est en revanche absurde de payer des « chercheurs plein temps », donc disponibles pour des travaux de longue durée particulièrement féconds, en les privant du minimum de moyens de recherche et de la continuité de ces moyens. Nous avons bien là une première et réelle incohérence.

Les moyens de recherche minimum comprennent les crédits récurrents accordés aux laboratoires et le personnel administratif et technique qui leur est affecté. Les crédits récurrents ne devraient pas concerner seulement les crédits de fonctionnement de base (loyer, entretien, téléphone, etc.), mais aussi des crédits d'études (ouvrages spécialisés, traduction, participation à des colloques) et certains crédits d'équipement, notamment le petit appareillage, indispensable dans la phase de tâtonnement, de bricolage et d'invention précédant le lancement de projets rigoureusement construits de plus grande ampleur. La conception, la réalisation et la mise au point de ces appareillages exigent la compétence, la proximité et la complicité intellectuelle avec au moins un ingénieur et parfois un technicien par laboratoire. Il est également absurde que ne soit plus systématiquement attribué aux laboratoires au moins un secrétaire de direction-gestionnaire, ayant ou pouvant acquérir la compétence requise. La gestion des crédits, la planification et l'organisation des réunions et rencontres, les relations courantes avec l'extérieur et avec les organismes de tutelle, etc. sont dévoreuses de temps et exigent des compétences qu'il est irrationnel de demander de fait au directeur du laboratoire, voire aux responsables d'équipe. Cela les empêche de remplir leur mission première et fondamentale d'animation scientifique. Privé de cette animation, un laboratoire perd rapidement de son attractivité et de son utilité. Un directeur, à plus forte raison un responsable d'équipe, qui ne fait plus de la recherche que, au mieux, par personnes interposées, perd rapidement sa pertinence scientifique et sa légitimité.

Arrivés à maturité et d'une utilisation fréquente mais non systématique, certains moyens peuvent être judicieusement rassemblés, comme cela se fait de plus en plus, dans des plates-formes techniques, dans des Maisons de la Science, avec le personnel de conception, de formation et d'entretien technique, et de gestion nécessaires, pour être mis à la disposition des laboratoires regroupés ou affiliés (la proximité physique des labos et de la plate-forme n'étant pas toujours une nécessité). Par moyens stabilisés, il faut entendre aussi bien des machines nécessaires pour effectuer des mesures ou des expériences standard, que des bibliothèques, des salles de conférence, des cellules d'organisation de conférences nationales et internationales, un secrétariat de revues et de sites internet, etc.

Ingénieurs, techniciens, agents administratifs, ayant des métiers spécifiques et pouvant assumer des niveaux de responsabilité différents dans chacun de ces métiers, doivent pouvoir

être évalués régulièrement sur la base d'un dossier, par leurs pairs élus et par la direction de l'unité d'affectation, en toute transparence, comme doit l'être toute évaluation, c'est-à-dire avec transmission des avis circonstanciés des évaluateurs.

Les grands équipements nationaux et internationaux et les moyens coûteux spécifiques à une recherche relèvent des priorités légitimement décidées au coup par coup et en dernier ressort par les acteurs financeurs. Toutefois pour que leur choix soit pertinent scientifiquement et qu'il ne rate pas en définitive leur cible, ils doivent se faire selon des modalités qui seront examinées plus loin.

À ce point, on peut dire que les bénéfices de la « recherche plein temps avec statut de fonctionnaire » sont déjà partiellement gaspillés par l'insuffisante coopération interdisciplinaire et par l'incohérence dans la politique des moyens. Mais ils le sont beaucoup plus encore par la nette déficience du système sur les trois autres conditions de la fécondité.

5. La confrontation effective des points de vue, la réalisation concertée des opérations de recherche pour les dépasser, l'explicitation collective de l'évolution des termes du questionnement scientifique

Le processus collectif de la découverte passe traditionnellement par la présentation des problématiques et des résultats dans les revues, les livres, les symposiums, les congrès, les colloques, les séminaires, les réunions et les discussions de travail, le compagnonnage avec des chercheurs plus expérimentés. Chaque chercheur oriente ses lectures, participe ou provoque des rencontres pour se construire ou enrichir un point de vue dont il espère qu'il lui permettra de questionner et d'interpréter de manière fructueuse le « terrain » qu'il a constitué et de devenir un « découvreur », si possible reconnu par ses pairs.

Les chercheurs sont attachés à cette façon de faire individualisée (au mieux par petite équipe), car elle est, pour eux jusqu'à ce jour, la traduction concrète de leur indispensable liberté intellectuelle. Les organismes de recherche l'ont officialisée. Ils en ont fait la logique de fonctionnement de l'institution, en privilégiant l'évaluation individuelle sur tout autre forme d'évaluation. Elle est néanmoins de moins en moins efficace et de plus en plus désespérante pour le plus grand nombre. À cela de très nombreuses raisons, les unes anciennes, les autres plus récentes.

Il y a d'importantes difficultés à savoir et à dire qu'une découverte a été faite, quand celle-ci est individualisée. Ces difficultés sont de deux ordres.

La première est consubstantielle à l'acte même de recherche. On l'a vu, une « découverte » est et doit toujours être questionnée, contestée. C'est en effet dans les 10, 2 ou 0,03% qui restent inexplicables que résident aussi bien les révolutions scientifiques de demain que les catastrophes possibles dans les applications de la recherche, quand on oublie que l'on ne peut atteindre une certitude absolue. On comprend pourquoi celui qui est reconnu à un moment donné pour avoir trouvé peut apparaître quelque temps plus tard n'avoir en fait rien trouvé d'important ou avoir engagé ses collègues dans une direction erronée, et celui qui est ignoré et classé parmi ceux qui ne trouvent pas depuis de nombreuses années peut avoir fait ou s'approprié à faire une découverte, y compris majeure. Ainsi avance jusqu'à présent la science.

Enfin...à vrai dire, pas tout à fait ! La recherche n'est pas un monde de purs esprits, libres de toute contrainte et conditionnement. Pour que la science avance comme indiqué ci-dessus, encore faudrait-il que les résultats et les schémas d'analyse élaborés soient connus, pris en considération et compris par les autres chercheurs. Or, aussi incroyable que cela puisse paraître, cela n'est pas et ne peut pas être la règle générale !. Combien de chercheurs ignorés, décriés, puis « réhabilités », puis « relativisés », puis « redécouverts », etc. ? Inversement, combien de « Nobel » de ceci ou de cela vite et justement oubliés ? Probablement, les découvertes faites mais restées inconnues parce que non reconnues sont plus nombreuses que

les découvertes reconnues et utilisées. Trois raisons à cela, la première pratique, la seconde cognitive, la troisième sociologique.

Il est toujours plus difficile à un chercheur, malgré des outils puissants comme internet dont il dispose aujourd'hui, de connaître tout ce qui se fait et même tout ce qui se publie dans le monde, dans le domaine qui est le sien et à plus forte raison dans les domaines et les disciplines connexes, comme le traitement de son sujet l'exige souvent. S'il essayait de le faire, il n'aurait jamais le temps de faire de la recherche ! L'inflation des publications résulte bien sûr du développement de la recherche dans tous les pays, mais beaucoup aussi de la primauté donnée à l'évaluation individuelle qui oblige les chercheurs de faire du moindre résultat un article, sans prendre le temps de produire des conclusions plus utilisables parce que plus élaborées. Un chercheur, travaillant seul ou pour lui-même, ce qui est la règle générale, doit donc, s'il veut faire de la recherche, « organiser » ses ignorances, faire des paris, aussi raisonnés que possible, sur ce qu'il pense pouvoir ignorer ou négliger, au moins pour l'instant. La vox populi devant pour partie se substituer aux impossibles lectures exhaustives et approfondies, il n'est pas rare que des résultats importants puissent être longtemps ignorés. Les évaluateurs n'échappent pas à cette difficulté. Croulant sous les dossiers, ils privilégient soit ceux qui font problème, soit ceux qui sont présentés pour une promotion. En aucun lieu, il n'y a une évaluation des questions de recherche qui bloquent l'avancée de la discipline.

La deuxième raison est cognitive. Une possible découverte peut être connue, mais elle entraîne de telles remises en cause, un tel bouleversement des savoirs, des disciplines, de l'enseignement et de l'organisation de la recherche, un tel travail de ré-interrogation et ré-élaboration des matériaux, qu'elle conduit le plus grand nombre à douter, à multiplier les objections rassurantes, voire à refuser de comprendre. Il faut parfois attendre de nombreuses années pour que d'autres chercheurs reprennent l'idée, la teste, engage le travail de recomposition du savoir, et que finalement la découverte initiale devienne la base, le point de départ d'une nouvelle représentation du monde et la source d'innovations.

La troisième raison est sociologique. Le monde de la recherche, pas plus que n'importe quel autre milieu professionnel, n'est et ne peut être un monde enchanté, comme chacun se plaît à imaginer qu'il est. L'histoire et la sociologie des sciences commencent à nous faire découvrir comment se construisent socialement les notoriétés et les légitimités scientifiques (réseau d'auto-reconnaissance, colonisation des revues, création d'institutions de « prestige », « consanguinité sociale », pays dominants, etc.). Pas plus que dans d'autres domaines, les chercheurs n'ont les mêmes chances, à qualité égale, de se faire comprendre, d'être connus et reconnus par leurs collègues, même si l'éthique de leur pratique et les procédures qu'ils ont sues mettre en place limitent les conséquences de leurs différences de dotations et de dispositions initiales (appel à communication, expertise en « double aveugle », évaluation systématique annuelle, jurys multiples et périodiquement renouvelés, rotation des responsables, colloques internationaux, etc.).

Ces difficultés inévitables de l'évaluation individuelle sont de moins en moins bien supportées, avec la raréfaction des postes et des crédits et la montée en puissance de l'idéologie de l'« excellence » qui accompagne bien sûr cette raréfaction. Les chercheurs sont conduits à devoir se distinguer toujours plus les uns des autres, par leur sujet, leur méthode, leur théorie, leurs résultats, pour souligner leur originalité, voire pour accentuer leur opposition, tout en évitant une confrontation réelle, au détriment du processus collectif de la découverte. Là aussi, au lieu d'un retour réflexif collectif sur la pratique de recherche, on assiste à une fuite en avant individuelle dans la singularisation, voire dans la « volatilité » thématique et théorique. Certains lâchent prise. Cette situation, jamais analysée, crée de la désespérance, voire de la culpabilisation. Elle est probablement une source importante de l'impression de malaise éprouvée par beaucoup.

La quasi-exclusivité donnée à l'évaluation individuelle a deux conséquences particulièrement préjudiciables pour la fécondité du système de recherche : il est des questions de recherche bloquant l'avancée de la réflexion qui ne sont jamais abordées, des débats qui ne sont jamais tranchés ou dépassés ; les chercheurs sont amenés, lorsqu'ils tentent de dégager quelques enseignements théoriques, à le faire par rapport à des théories consacrées ou aux affirmations de quelques essayistes médiatiques du moment. Il en résulte donc une situation paradoxale caractérisée d'un côté par une multiplication des points de vue et une richesse considérable d'informations, mais éparpillées et quasiment inarticulables, et de l'autre par la faiblesse des avancées théoriques que la succession toujours plus rapide des modes intellectuelles peine à masquer.

Les tentatives pour y remédier ne manquent pourtant pas. On peut les classer dans quatre types : « le retour mandarinal », « la fuite en avant entrepreneuriale », « la constitution d'Écoles », « le débat contradictoire et la coopération organisée entre pairs ».

Les deux premières formes, si elles instaurent une division du travail indispensable pour mener des travaux de plus grande ampleur, le font en divisant intellectuellement le travail de recherche. Elles font perdre aux chercheurs individuels leur capacité d'initiative et leur liberté intellectuelle, elles exacerbent enfin inutilement la rivalité entre équipes, au lieu de les conduire à collaborer. Bref autant de traits qui affaiblissent, balkanisent le processus collectif de la découverte. La constitution « d'Écoles », rassemblant les chercheurs se reconnaissant dans un courant de pensée est plus féconde. Un partage des tâches s'instaure de fait, produisant des effets de connaissance manifestes. Mais le caractère souvent disciplinaire de ces « Écoles » en limite la portée. Quant aux tentatives pour créer les indispensables synergies entre chercheurs, à égalité de droits et de devoirs, c'est-à-dire entre pairs ne partageant pas le même point de vue, sont toujours au mieux des semi-réussites ou des semi-échecs, la logique institutionnelle fondée sur l'individualisation des résultats de la recherche reprenant en effet vite le dessus.

Il est possible toutefois de dégager des tentatives de débat contradictoire et de coopération entre pairs quelques principes qui, s'ils étaient mis au centre de l'évaluation, transformerait la logique institutionnelle à laquelle les chercheurs doivent se plier, et donnerait au processus collectif de la découverte toute sa visibilité et toute son efficacité, tout en préservant, voire stimulant la liberté intellectuelle et d'initiative des chercheurs.

Le premier principe est de partir des « questions de recherche », qui divisent les chercheurs et bloquent durablement l'avancée de la réflexion, notamment parce que leur dépassement nécessite la mobilisation de savoirs et la réalisation d'enquêtes exigeant souvent les compétences de plusieurs disciplines.

Le deuxième principe est que les chercheurs qui s'opposent acceptent, après s'être clairement entendus sur les termes de la question (nombre d'oppositions sont levées après un travail de clarification conceptuelle), décident des opérations de recherche qu'il faudrait mener et se répartir pour pouvoir reformuler, dépasser voire trancher la question initiale.

Le troisième principe est que chacun reste libre de faire sa propre synthèse à partir des résultats des travaux coordonnés réalisés.

Le quatrième principe est que les participants acceptent cependant d'explicitier comment leur coopération les a conduit à faire évoluer les termes des questions qui les divisent.

Le cinquième principe est que les chercheurs doivent pouvoir continuer à nourrir, à régénérer leurs différences de point de vue, source de progression, dans leur labo et équipes de rattachement, que ceux-ci soient fondées sur une discipline, une orientation théorique ou un domaine de recherche, tant que la recomposition des savoirs n'est pas fait son œuvre.

À quelles conditions ces principes pourraient prévaloir ? Clairement en responsabilisant collectivement et individuellement les chercheurs, c'est-à-dire en les évaluant collectivement sur leur capacité à identifier les questions de recherche qui les divisent, à organiser leur

approfondissement et à conclure sur de nouveaux termes du débat, et individuellement sur leur contribution à ce traitement.

La forme organisationnelle adéquate à ce type de dynamique scientifique est le réseau. Du coup les autres formes organisationnelles s'en trouvent repositionner.

L'expérience montre que les bénéfices que l'on peut attendre de ce schéma sont: outre la progression sensible du questionnement et la production de concepts inter-disciplinaires, la socialisation rapide des doctorants, la remise en mouvement intellectuel des chercheurs qui s'étant isolés dans l'espoir de mieux se distinguer ont perdu pied, la participation d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs-chercheurs, de praticiens-chercheurs, bref de tous ceux qui exercent en même temps un autre métier, mais dont le savoir pratique et théorique est très important, un rayonnement international rapide de la recherche française qui a les moyens de monter et d'animer ce type de réseau, la reconnaissance concrète par les pairs de la contribution de chacun, la prise en compte par les pairs de travaux qui sans cela peuvent rester ignorer, etc.

On voit combien l'idée tapageuse et excluante de « pôles d'excellence » ou de « campus » est dérisoire. Ce n'est pas de pôles d'excellence dont on a besoin, mais de « pôles de questionnement » capables de mettre en mouvement l'intelligence, l'imagination et le travail des chercheurs, que ceux-ci soient dans de grandes ou petites équipes, dans des institutions prestigieuses ou pas, dans la recherche fondamentale ou dans la recherche appliquée, à Paris ou à Dunkerque, à Boston ou à Alger.

6. La fixation des priorités, des programmes de recherche, des recrutements et des budgets après confrontation et ajustement des questions de recherche des chercheurs avec les questions et attentes pratiques des acteurs

La recherche, dont l'importance pour le développement économique, social, culturel est devenue évidente pour tous, comme en témoigne le soutien instantané et unanime de la population au mouvement des chercheurs, reste néanmoins pour les acteurs sociaux et particulièrement les financeurs une activité largement impénétrable. Les résultats les plus féconds scientifiquement et pratiquement ne viennent pas nécessairement de là où on les attend. Ils peuvent provenir d'un autre domaine de recherche et d'une autre discipline que celles logiquement concernées, d'un chercheur et d'une équipe sur lesquels personne n'aurait parié. Le temps court et les priorités changeantes des acteurs (le fait est inhérent à l'action et à la démocratie) entrent souvent en contradiction avec la nécessaire continuité des questionnements scientifiques et le temps long de la recherche comparative de terrain. Aucune des formules envisagées jusqu'à présent n'apporte de solution à ce problème. L'agence de moyens ne fera guère mieux que ce qui existe aujourd'hui sous d'autres formes, s'il n'est pas dit comment elle permet de traiter cette question.

Les multiples tentatives de pilotage faites génèrent toutes des insatisfactions, voire de franches critiques, tant du côté des acteurs que des chercheurs. En ce qui le concerne, l'État français a pourtant tout essayé pour piloter l'activité de recherche. Estimant ne pas obtenir du CNRS les résultats qu'il voulait dans les domaines jugés par lui prioritaires et cela à un horizon politiquement utile, il a cru d'abord qu'en créant des organismes de recherche plus finalisées dans le domaine de la santé, de l'agronomie, de l'automatique, des transports, de l'emploi, des qualifications, des relations internationales, etc., il obtiendrait des résultats plus rapidement utilisables. Comme il était prévisible, les chercheurs de ces organismes ont été obligés soit de faire des « détours de production » dans d'autres champs, d'autres disciplines, etc., pour avancer sur les questions particulières à leur domaine, refaisant finalement de plus en plus, mais avec plus de difficultés institutionnelles, le cheminement pluri-thématique et pluri-disciplinaire des chercheurs du CNRS, soit de devenir des producteurs et des

compilateurs de données platement conçues et commentées. Recherche fondamentale et recherche finalisée ou appliquée ne se divisent pas aisément.

A été alors imaginé de faire dépendre les moyens de recherche donnés aux chercheurs de leur sélection à des appels d'offre lancés par les organismes et les ministères utilisateurs sur les questions qui étaient les leurs, en mettant en concurrence chercheurs des établissements publics de recherche, chercheurs groupés en association et chercheurs d'entreprises privées. Cette politique, qui a pris des formes variées depuis quarante ans, a abouti, après un gonflement de la recherche « en association » et une participation croissante des entreprises privées, à la nécessité d'intégrer la recherche « en association » dans la recherche publique et à convaincre les entreprises privées qu'il leur était plus utile et moins coûteux de connaître, de développer, d'exploiter les travaux fondamentaux de la recherche publique, au besoin de contribuer au financement de recherches complémentaires dans les laboratoires publics, plutôt que de se lancer elle-même dans la recherche proprement dite.

Pour leur part, les chercheurs, répondant aux appels d'offre, sont entre-temps passés maîtres dans l'art d'expliquer que les questions posées étaient tout à fait intéressantes et importantes, mais que si on voulait sérieusement y apporter des éléments de réponse il fallait se poser au préalable d'autres questions, généralement les questions de recherche des chercheurs qui soumissionnent ! Que voulez-vous que les représentants des financeurs disent à cela ? Quand ils se font assister par des experts, qui sont nécessairement des pairs des chercheurs qui soumissionnent, ceux-ci ne peuvent, à juste titre, que donner raison à leurs collègues. Bref, la recherche par appel d'offre bute, à son tour, sur le même problème. Quant aux chercheurs qui ne soumettent pas de projet aux appels d'offre ou qui ne sont pas sélectionnés, ne serait-ce que parce que les crédits sont limités, ils sont obligés de travailler avec des moyens dérisoires, et à se rabattre sur des sujets livresques ou spéculatifs. Bref, d'un côté les chercheurs sélectionnés font (à juste titre car c'est la condition d'une réelle progression des connaissances et donc le plus court chemin pour atteindre l'objectif pratique fixé) autre chose que ce que les financeurs espèrent naïvement qu'ils feront, de l'autre côté les chercheurs hors appel d'offre sont payés pour travailler sans moyens de recherche, quand ce n'est pas sans moyens de travail (ordinateurs, tables, chaises, téléphone) !

À ce point, interviennent alors nos « libéraux », jamais avarés de formules magiques, formules qui bien sûr, selon eux, ont fait leurs preuves ailleurs (ah, si le MIT n'existait pas, il faudrait l'inventer!). La formule du moment serait, à l'instar de ce qui s'est développé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne (mais en fait leur système de recherche est plus hétérogène qu'on ne l'imagine), et dont on a déjà des exemples en France, de nombreux doctorants et de jeunes chercheurs travaillant en CDD (appelés par euphémisme post-doctorants !) sur des sujets précis décidés par des « entrepreneurs » en recherche, que ceux-ci soient des fonctionnaires (Professeur d'Université, Directeur de Laboratoire ou d'Institut) ou des chercheurs seniors du privé, démarchant auprès d'Agences, de Fondations, d'entreprises, d'institutions ou répondant à leurs demandes, pour couvrir un champ de recherche donné. Les résultats de ce système commencent à être connus : conformisme des idées, faible inventivité, complaisance vis-à-vis des demandeurs au détriment de la rigueur du raisonnement, médiatisation, copyright ou brevet pour la moindre trouvaille, guerre pour le contrôle des revues, désintérêt des jeunes pour la recherche, hyper concurrence pour accéder aux postes de direction de la recherche, condition pour rester dans ce métier, recrutement de post-doctorants étrangers (extra-communautaires ou nouveaux pays adhérents dans le cas de l'Europe) moins coûteux et plus aisément jetables, etc.

Dans une fuite en avant dans l'erreur, les financeurs, croyant sélectionner les meilleurs et les plus tenaces (ah ! l'excellence !), favorisent exactement l'inverse de ce qu'exige le processus collectif de la découverte : recherche à court terme, discontinuité des sujets, précarisation des emplois, hiérarchisation du travail, balkanisation du milieu, rétention

d'informations, monopolisation des domaines, appropriation privée des résultats, au lieu de créer les conditions de la recherche de terrain le temps nécessaire, la continuité des questionnements par leur approfondissement ou leur dépassement, la coopération internationale et interdisciplinaire, la confrontation organisée et le débat public sur les résultats, la formation des futurs chercheurs par compagnonnage avec des chercheurs expérimentés.

Qu'en conclure ? Laisser faire les chercheurs, s'armer de patience et attendre la bonne nouvelle ? Le « faites-moi confiance » et le « tout va bien » ne sont pas plus acceptables venant des chercheurs, qu'ils ne le sont venant de Jean-Pierre Raffarin. Le système français favorise clairement la continuité du questionnement des chercheurs et leur indépendance d'esprit, donc une des deux conditions de la fécondité du processus collectif de la découverte, mais il le laisse opaque pour les décideurs et notamment la représentation nationale qui doit légitimement avoir des moyens d'appréciations du bon usage des crédits votés, et surtout de la pertinence des crédits demandés, ce qui conduit ces derniers à renforcer la primauté donnée à l'évaluation individuelle et logiquement à introduire l'emploi sous conditions de résultats, pour au moins pensent-ils ne pas payer pour rien.

Les solutions sont certainement à trouver dans des modalités qui permettent la nécessaire confrontation, discussion et adéquation progressive des questions de recherche des chercheurs et des questions pratiques des acteurs, des citoyens en général et de leurs représentants. Il s'agit de concilier les priorités changeantes et le temps court des acteurs (le fait est inhérent à l'action et à la démocratie) et la nécessaire continuité des questionnements scientifiques et le temps long de la recherche de terrain. On le voit, personne ne peut prétendre avoir la solution à ce dilemme. Par exemple, l'Agence de moyens, dont on parle beaucoup en ce moment, ne fera guère mieux que ce qui existe aujourd'hui sous d'autres formes, s'il n'est pas dit comment elle permet de traiter cette question.

Comment avancer ? Essayons de le faire en reprenant notre boussole : le processus collectif de la découverte. Les acteurs sociaux en font partie à plusieurs niveaux et moments. La réalité est toujours plus riche que la fiction qui en est donnée.

Les questions de recherche, les modalités d'enquête, les résultats sont discutés entre chercheurs et utilisateurs beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine, en quelque sorte par « capillarité ». Pour une raison simple : ils ont besoin les uns des autres. Les chercheurs ont besoin des acteurs sociaux pour mener leur recherche, pas seulement pour accéder au terrain, mais aussi parce qu'ils doivent, pour faire de la bonne recherche, confronter leur savoir, leurs analyses au savoir pratique des acteurs, plus sensibles aux multiples interactions qu'ils vivent ou constatent depuis de nombreuses années. Inversement les acteurs de terrain ont besoin des chercheurs, d'une prise de distance réflexive par rapport à leur quotidien qui les absorbe, les engloutit dans la reproduction des routines, ou les ballottent d'un changement à un autre, selon la mode. C'est ainsi que se noue l'indispensable « relation de recherche » entre chercheurs et acteurs.

Alors partons de ce fait constaté et d'autres à recenser, pour imaginer des solutions plus efficaces et plus transparentes. Elles sont certainement multiples, certaines différentes peuvent être expérimentées, et même cohabitées.

À titre purement illustratif et provisoire, et parmi d'autres modalités possibles : pourquoi ne pas demander systématiquement (les chercheurs n'auront aucun mal à satisfaire cette exigence et les politiques seront rassurés quant au bon usage du temps chercheur et des crédits) que chaque projet de recherche soit accompagné d'une déclaration d'intérêt d'un ou plusieurs utilisateurs potentiels (association, entreprises, syndicats, partis, praticiens, etc.), s'engageant à suivre les travaux, à en aider la réalisation, et à indiquer à la fin le parti qu'il en a tiré ? Au lieu du lobbying auprès des financeurs pour qu'ils affichent telle ou telle question dans les appels d'offre, pourquoi ne pas imaginer des conférences annuelles publiques, à

différents niveaux territoriaux, où chercheurs et utilisateurs présenteraient ce qui leur paraît important à traiter pour l'avenir ?

7. La diffusion de « l'esprit de recherche » et de la recherche dans la société, notamment dans certains secteurs d'activité : enseignement, médecine, ingénierie, urbanisme, gestion, droit, etc (à écrire)

La fructification des résultats de la recherche passe par leur diffusion, mais la diffusion nécessite que les conditions de la réception et de l'utilisation soient créées. Or l'« esprit de recherche » habite très insuffisamment ceux qui ont à assurer les développements pratiques de ses résultats, voire à y contribuer. L'acquisition de cet esprit, sans lequel la recherche ne trouvera pas ses applications, passe par la fréquentation des chercheurs, la collaboration avec eux et par la formation.

Conclusion (à développer)

Plus que jamais, la recherche est un métier, c'est-à-dire un savoir-faire intellectuel et pratique qui ne peut s'acquérir par la seule lecture ou la prise de notes sur les bancs de l'Université, mais par le compagnonnage dans la pratique de terrain, par la confrontation quotidienne avec son sujet, par la dispute régulière avec les collègues, par l'échange permanent avec les acteurs sociaux.

Les propositions émanant d'acteurs différents se multiplient. Mais pour l'instant aucune d'entre elles ne s'appuie sur une analyse de ce qu'est le travail de recherche aujourd'hui, comme si celui-ci était bien connu. À défaut de comprendre et de créer les conditions nécessaires à la fécondité intellectuelle, on pense qu'il suffit de sélectionner et re-sélectionner périodiquement les esprits féconds. Ce n'est pas en mettant la pression sur les chercheurs individuellement, en précarisant leur emploi, que l'on améliorera le processus collectif sans lequel il n'y a pas de découverte.

C'est bien sûr tout le contraire qui va se produire, et qui se produit déjà dans les pays où cette précarisation est une politique déjà ancienne. Ce qui doit préoccuper les acteurs de la recherche, la représentation nationale et les citoyens, c'est l'optimisation du processus collectif de découverte.